

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-183 du 30 Mai 1996

Chargeant Monsieur Jérôme SACCA KINA,
Ministre du Développement Rural de
l'intérim de Monsieur Moïse MENSAH,
Ministre des Finances pour compter du
19 Mai 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er. - Pour compter du 19 Mai 1996 Monsieur Jérôme SACCA KINA, Ministre du Développement Rural est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Moïse MENSAH.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 30 Mai 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU. -

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CE 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF-MDR 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-